

LA COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE DES SAGES-FEMMES OCCITANIE

vous convie à

la présentation de l'avenant 4 à la Convention Nationale des Sages-Femmes

**le lundi 11 février 2019, de 14h à 16h, à l'Espace Santé Saint-Etienne
Amphithéâtre Bernard Maris
12 Place Saint-Etienne, 31000 Toulouse**

Au programme : les dispositifs démographiques,
les mesures de nomenclature, le PRADO.

En présence de Henny JONKERS de la Commission Paritaire Nationale



Modalités d'inscription : Merci de confirmez votre présence [avant le 10 février](#) par mail à sf.cpam-toulouse@assurance-maladie.fr